



## Appel

# Association médicale franco-vietnamienne

L'Association médicale franco-vietnamienne a tenu sa première réunion d'information le 3 octobre, en présence d'éminentes personnalités du monde médical et de M. Mai Van Bo, délégué général de la République démocratique du Vietnam à Paris.

Le professeur agrégé Roussel, président, a précisé que l'Association s'était créée pour fournir une aide morale et matérielle aux services de santé vietnamiens. Il a dressé le bilan des expéditions déjà effectuées vers la R.D.V. et le service de santé du Front national de libération du Sud-Vietnam.

Successivement, les docteurs A. Behar, M.-F. Kahn et J.-M. Krivine, au retour de missions d'enquête en R.D.V. et dans les zones contrôlées par le Front national de libération, ont décrit les résultats de l'escalade américaine sur les structures sanitaires du pays. Ils ont, d'autre part, montré comment le corps médical vietnamien accomplit avec efficacité son travail dans des conditions difficiles, sans négliger pour autant les tâches de formation et de recherche médicale originale.

Avant la projection du film de Roger Pic, « Malgré l'escalade », le professeur agrégé Roussel a lancé un appel en vue de développer les moyens et les ressources de l'Association.

Ceci est possible, de 4 façons :

1° En versant à l'Association (C.C.P. 40-70 Paris) des sommes qui permettront d'acheter et d'expédier du matériel de soins et de recherche médi-

cale, des pièces de rechange, des réactifs.

2° En envoyant (13, rue Payenne, Paris-3e), des médicaments et instruments.

En raison des difficultés d'acheminement, nous souhaitons recevoir exclusivement des médicaments et matériels que nos confrères vietnamiens nous ont demandés, et dont la liste peut être fournie. Cette liste est limitative, mais de grandes quantités, surtout des produits de base, sont nécessaires.

3° En nous adressant des livres médicaux et scientifiques récents.

4° En prenant en charge directement l'acquisition ou la collecte de matériel scientifique, de pièces de rechange et de réactifs. Cette possibilité d'aide vise évidemment plus les laboratoires, les groupes déjà constitués, les unités et services de C.H.U., les dispensaires, etc. Sur demande, nous vous adresserons une liste, et vous nous préciserez quel matériel vous pensez pouvoir prendre en charge. Dès lors, ce que vous aurez choisi sera rayé de la liste et il vous incombera de vous procurer le matériel ainsi choisi.

La commission sûreté du P.S.U., quant à elle, va adresser à tous les secrétaires de section, en commençant par la région parisienne, des suggestions sur la manière de collecter médicaments et instruments chez les médecins, infirmières, pharmaciens de leur secteur. □